

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 29 AVRIL 2014

Délibération n° D-2014-166

Conseillers en exercice : 45

Votants : 36

Convocation du Conseil Municipal :
le 23/04/2014

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 06/05/2014

Charte de l'intervenant bénévole dans le cadre des animations
extra et périscolaires de la Ville de Niort

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Monsieur Alain GRIPPON, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Dominique JEUFFRAULT, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Agnès JARRY, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Carole BRUNETEAU, Monsieur Simon LAPLACE, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Sébastien PARTHENAY, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Eric PERSAIS, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Christine HYPEAU, Madame Marie-Chantal GARENNE, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Jacques ARTHUR, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Elodie TRUONG, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Josiane METAYER, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Nicolas MARJAULT, Monsieur Amaury BREUILLE.

Secrétaire de séance : Dominique SIX

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Sylvette RIMBAUD, ayant donné pouvoir à Monsieur Alain BAUDIN, Monsieur Christophe POIRIER, ayant donné pouvoir à Monsieur Alain PIVETEAU

Excusés :

Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

Direction de l'Education

Charte de l'intervenant bénévole dans le cadre des animations extra et périscolaires de la Ville de Niort

Madame Rose-Marie NIETO, Adjointe au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Monsieur le Maire

Dans le cadre des projets d'animation mis en œuvre sur les temps périscolaires et extrascolaires, la Ville de Niort souhaite favoriser le bénévolat en proposant à ceux qui le souhaitent de s'investir dans un projet collectif, transmettre des compétences, partager une passion.

Les intérêts de ce bénévolat sont multiples. Il permet aux parents de s'investir sur d'autres temps éducatifs et pour un public plus large que leurs enfants, au sein de l'école ou de la structure d'accueil dans un cadre partenarial défini. Il favorise l'engagement citoyen, essentiel à la qualité des liens sociaux et au bien vivre ensemble. Il permet aux enfants de bénéficier d'une palette enrichie d'animations et de l'expérience de nouveaux référents adultes.

Il est proposé au Conseil municipal de formaliser cet engagement désintéressé par l'adoption d'une Charte de l'intervenant bénévole qui précisera : la période, le lieu et les domaines d'interventions, les objectifs quantitatifs et qualitatifs convenus et les droits et devoirs de chacun.

Après validation par la Direction de l'Education de la candidature du bénévole, ce dernier sera invité à signer la Charte de l'intervenant bénévole.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver la Charte de l'intervenant bénévole dans le cadre des animations extra et périscolaires
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjointe déléguée à signer la Charte de l'intervenant bénévole avec la personne proposant ses compétences et de la mettre en œuvre.

**LE CONSEIL
ADOPTE**

Pour :	36
Contre :	0
Abstention :	7
Non participé :	0
Excusé :	2

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGÉ
L'Adjointe déléguée

Signé

Rose-Marie NIETO